

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
EPL des Landes
Le vendredi 25 mars 2016**

DECLARATION DES REPRESENTANTS DU PERSONNEL

Les représentants des personnels de l'EPL des Landes ont décidé de ne pas siéger aujourd'hui, vendredi 25 mars, au Conseil d'Administration de l'établissement.

Ils entendent ainsi protester contre le projet du Conseil Régional de maintenir son agrément pour le BTSA ACSE par apprentissage à la Maison Familiale Rurale de Mont, dans les Pyrénées Atlantiques.

La décision d'ouvrir cette formation à la rentrée 2015 avait largement été contestée par les personnels de l'Enseignement agricole public, par des responsables d'établissements aquitains, par des représentants de notre autorité académique. La DRAAF avait d'ailleurs donné un avis défavorable à cette ouverture.

Cette levée de boucliers avait amené le Conseil Régional à revoir sa copie et à nous annoncer la fin de l'agrément à la rentrée 2017. Seuls devaient poursuivre les étudiants entrés en formation cette rentrée et qui devaient pouvoir finir leur deuxième année à Mont.

Le 3 juillet 2015 le Conseil Régional par la voix de sa Vice Présidente, Mme COCULA, reconnaissait même une erreur de sa part dans cette décision.

Mais depuis cette date il semble que des promesses de campagne électorale aient amené le Président du Conseil Régional à revenir sur cette déclaration. Le BTSA ACSE de la MFR de Mont ne serait plus un problème. Il serait donc maintenu.

Pour les personnels de l'EPL 40 et de l'EPL 64 ce choix s'il devait être confirmé serait inacceptable car lourd de conséquences pour les établissements, les étudiants et plus globalement pour le territoire.

Même si dans cette problématique nous ne pouvons ignorer le déséquilibre grandissant entre public et privé (35 % des effectifs dans le public et 65 % dans le privé en Aquitaine), ceux qui verraient dans notre réaction une simple querelle public / privé se trompent. Il s'agit de la survie de formations fragiles, indispensables à l'agriculture du Sud Ouest.

Il existait l'an passé 8 sections ou classes de BTSA ACSE en Aquitaine. Sur ces 8 formations, 6 étaient en formation initiale scolaire (dont 4 dans le public) et 2 étaient en formation initiale par apprentissage dans le public.

... sans compter les formations sur des départements limitrophes de notre région (exemple des BTSA ACSE de Vic et Auch).

Ces formations sont fragiles et leur équilibre encore davantage.

C'est la raison pour laquelle nous avons déjà protesté il y a quelques années contre l'ouverture d'un faux BTSA Équin à Nérac dans le public. Ce BTS était en réalité un BTSA ACSE et à l'époque cela nous avait déjà pénalisés.

Il est peut être trop tôt pour l'affirmer mais il semble que l'ouverture de cette classe à Mont à cette rentrée ait déjà fragilisé notre recrutement puisque les formations de Pau et Dax enregistreraient une perte de quelques étudiants dans PostBac.

L'an dernier nous avons fait connaître au Conseil Régional, à la DRAAF et même à la DGER les raisons de notre désaccord profond sur cette ouverture d'une nouvelle formation de niveau III dans le secteur de la production en Aquitaine :

- « *les MFR n'ont ni la vocation, ni les compétences pour enseigner au niveau supérieur* » ces propos ne sont pas les nôtres mais ceux de la Directrice Générale de l'Enseignement et de la Recherche au Ministère de l'Agriculture,
- en Aquitaine, en juin 2015, deux Maisons Familiales présentaient des candidats au BTSA ACSE. Leur taux de réussite était de 35 % contre une moyenne de près de 80 % entre Dax et Pau. Ce sont les chiffres présentés par la DRAAF au CTREA de rentrée. Il semble même que le taux de réussite sur Mont ne dépassait pas les 18 % !
- le Conseil Régional a régulièrement souligné l'importance des exploitations agricoles et des ateliers technologiques des établissements agricoles publics pour la formation des jeunes notamment pour leur sensibilisation à l'agro-écologie. Il a d'ailleurs prouvé cette importance au travers de ses financements. Rappelons que les MFR ne disposent pas de ces outils ...

Ces arguments restent entièrement d'actualité et confirment ce que nous avons défendu depuis l'annonce de cette ouverture : si cette formation correspondait à un besoin avéré c'est dans un établissement public qu'elle devrait ouvrir.

D'autres sujets nous interpellent. Il semble que les apprentis de licence TGES de l'institut du thermalisme ne seront plus rattachés administrativement au CFAAH des Landes l'an prochain. Une telle décision incompréhensible entraînera une coupe franche dans nos financements.

Nous demandons donc au Conseil Régional de tenir ses promesses sinon quelle crédibilité pourrons nous donner aux engagements officiels désormais. Nous lui demandons de clarifier au plus vite sa position sur l'Enseignement agricole, sur l'apprentissage et sur les formations de la production.